N° 4321. — 4e Année. CINQ CENTIMES Jeudi 2 Juin 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

LA SITUATION

La situation mérite toute l'attention vigilante des patriotes. En Italie les choses en sont arrivées à un point de tension extrême entre la Cour d'une part, qui veut pousser à outrance les préparatifs de guerre et la politique d'hostilité contre la France, et d'autre part toute la nation prévoyante qui paie et se ruine.

En Allemagne, les journaux du parti de la guerre redoublent leurs insolences et leurs rodomontades.

L'officieuse *Allemagne du Nord*, après avoir parlé des « orgies échevelées de chauvinisme français » veut bien reconnaître aujourd'hui que les fêtes de Nancy « sont une affaire de politique intérieure de la France... » Elle comprend qu'elle s'est mal engagée, elle change ses batteries.

Mais les journaux, moins ostensiblement ministériels, poursuivent leur campagne de provocation et de haine.

Toute la politique germanique tend à ce but : représenter la France comme un danger permanent pour la paix de l'Europe. Oh ! ce n'est pas l'Allemagne qui insulte, qui provoque, qui menace la paix du monde ! c'est la France, et avec la France, la Russie !

Vous connaissez la thèse, la thèse malfaisante et meurtrière, par laquelle l'Allemagne et ses amis voudraient faire retomber sur nous la responsabilité des armements ruineux, des souffrances des peuples et des événements, quels qu'ils soient, qui peuvent survenir un jour !

Nous ne sommes ni troublés ni excités par ces mensonges et ces manœuvres. Nous exécrons tranquillement nos droits chez nous, comme il nous convient de le faire et, ne menaçant personne, nous ne craignons personne.

Nous voulons la paix et nous sommes capables de faire la guerre, si cette guerre, d'autres la veulent un jour.

M. Carnot ira à Nancy, comme c'est son droit. Il s'est rendu à des fêtes analogues dans les diverses régions de la France, au nord et au midi.

Partout il a été reçu avec les sentiments de patriotisme, d'enthousiasme et de respect qui accompagnent le premier magistrat d'un pays libre, dévoué à toutes les obligations de sa charge et universellement aimé pour l'affabilité de son caractère et la dignité de sa vie. Sur son passage, les populations criaient : « Vive la France ! » et « Vive la République ! » On jouait la *Marseillaise* : les drapeaux étaient à toutes les fenêtres.

A Nancy, les choses se passeront de même et si le sentiment national prenait un ton plus vif encore, sur ce seuil extrême de la patrie, personne ne pourrait s'en étonner. Mais il est possible aussi qu'un autre effet se produise, et que le sentiment populaire se montre avec une gravité plus contenue, avec un patriotisme plus concentré, à cause de la solennité particulière qui se dégage de cette partie de la terre de France.

En tout cas, nous sommes sûrs que nos compatriotes de Nancy et leurs invités trouveront naturellement la note qui convient. Il ne sera rien dit qui ne doive se dire et rien fait qui ne doive se faire.

M. Carnot parlera librement, il n'aura qu'à suivre l'inspiration de sa conscience : nous savons que sa conscience est assez sûre pour qu'il ne prononce aucune parole qui ne soit digne de la France.

Si les journaux germaniques cependant veulent poursuivre leur triste campagne contre les Alsaciens-Lorrains, nous nous permettrons de penser que ce n'est pas encore de cette manière qu'ils gagneront le cœur de l'Alsace-Lorraine. La *Post* disait hier « que le statthalter disposait de différents moyens pour réprimer les manifestations déplacées et qu'elle ne voulait pas parler précisément de la mesure du passeport, car il existe des moyens plus incisifs encore... » N'est-ce pas le langage et cette politique qui faisaient dire récemment à des publicistes étrangers que la conquête morale de l'Alsace n'était pas plus avancée aujourd'hui qu'il y a vingt ans ?

Tous les moyens « les plus inoffensifs » ont été épuisés, quoique la *Post* en puisse croire en son imagination farouche ; ils ont été épuisés en 1870. Il aurait fallu depuis en trouver d'autres non pas incisifs, mais persuasifs, et si l'on n'a pas su découvrir les secrets qui mènent jusqu'au cœur et jusqu'à l'âme de l'Alsace-Lorraine, ce n'est pas notre faute à nous.

Mais on comprend trop bien à Nancy la situation de nos frères arrachés violemment à la France pour donner aucun prétexte à des mesures dont ils seraient de nouveau les victimes. C'est à l'Alsace, en effet, qu'il faut penser toujours, c'est elle qu'on nous avons devant les yeux, et alors rien ne coûte, la sagesse s'impose d'elle-même. Si nous avons un conseil à donner aux Alsaciens-Lorrains, nous leur dirons de conserver aussi tout leur calme comme nous, de rester bien les maîtres de leurs sentiments comme nous, et rien ne prouvera mieux que leur cœur bat toujours à l'unisson du cœur de la mère-patrie.

Hector DEPASSE.

Quantité négligeable

M. Paul Lafargue avait dit l'autre jour au *rédacteur de la Marseillaise* que la réunion des socialistes internationaux à Berne devait être « un joli canard », parce qu'il aurait été averti l'un des premiers, si cette réunion devait avoir lieu.

Or le télégraphe nous apprend que M. Bebel vient de partir de Berlin pour Berne, afin de prendre part à la réunion dont il s'agit.

Le député de la première circonscription de Lille n'a donc pas plus d'importance que cela dans son parti ? Les socialistes allemands se réunissent à Berne et M. Lafargue n'est pas averti ? Il paraît que le docteur Lafargue est une quantité négligeable dans le socialisme international.

Comment !... là aussi !!!

SIÉGES GAGNÉS

Les conservateurs poursuivent la série de leurs innocentes électorales.

Deux élections de conseillers généraux avaient lieu dimanche ; dans le canton de Mirandoux (Gers), le scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Destival, républicain. . 773 voix (Elu).
Biar, conservateur. . . 707 »

Il s'agissait de remplacer M. Biar dont l'élection avait été annulée. C'est donc un siège gagné par les républicains.

Dans le canton d'Espalion (Aveyron), M. Alfre, républicain, a été élu conseiller général par 1,706 voix, sans concurrent. C'est un siège gagné.

Voilà donc encore deux nouvelles victoires républicaines à ajouter à tant d'autres. Et, en vérité, ce sont des victoires trop faciles ! Les réactionnaires renoncent à la lutte dans un canton comme celui d'Espalion, où jusqu'à présent ils avaient obtenu la majorité, c'est que vraiment la désorganisation des forces monarchiques est complète et sans remède.

Les vieux partis ont voulu agiter le pays ; ils ont cherché à semer la haine ; ils ont fait appel aux passions les plus dangereuses, les plus honteuses ; ils ont tenté de nous ramener aux époques néfastes des guerres de religion.

Il n'ont récolté que le mépris ; et c'était justice.

Courrier de la Nouvelle-Calédonie

Marseille, 31 mai. — Le paquebot *Australien*, courrier de la Nouvelle-Calédonie et de l'Australie, est arrivé ce matin avec 222 passagers, parmi lesquels MM. Dejamandis, président du Conseil général de Nouméa, Maître, chancelier du consulat de France à Melbourne, Allemand, célèbre naturaliste français, venant d'explorer les Indes et rapportant une riche collection de plantes vives pour le Jardin zoologique de Paris, Fernet, consul de France à Bombay, ainsi que M. Gélin, directeur du domaine du canal de Suez.

Au courrier a rapatrié une trentaine de soldats et gendarmes, tous libérés.

Par le paquebot, j'ai eu des nouvelles de Pini, l'anarchiste, dont on a tant parlé ces jours-ci. Pini est actuellement interné à l'île des Pins, mais depuis le 12 avril, on a dû l'admettre à l'hôpital. Pini, contrairement à ce que l'on a dit, n'a pas été blessé à la suite d'une chute, mais il souffre d'une pneumonie. Son état n'est pas désespéré, et aujourd'hui il doit être complètement guéri. Le pauvre hère apporte une lettre de cette misérable, adressée au président de la République, demandant une réduction de sa peine.

En quinze jours il n'y a pas eu moins de six évasions de forçats ; quatre ont été rattrapés, quant aux deux autres, parmi lesquels se trouverait Guichard, l'assassin de Pérez, le garçon de banque du Crédit lyonnais, ils n'ont pu être repris.

Le 25 avril, un véritable cyclone s'est abattu sur Mélbourne. Trente maisons ont été détruites ; une vingtaine de personnes ont été retrouvées ensevelies sous les décombres. Ce cyclone a en outre causé la perte de dix navires de nationalités étrangères, parmi lesquels le trois-mâts « Prince ». Albert », qui ont été engloutis corps et biens.

Le paquebot, qui a fait une très heureuse traversée, a apporté un très important chargement de marchandises ordinaires.

Pierre Loti à l'Elysée

Le bureau de l'Académie Française aura l'honneur d'être reçu mercredi au palais de l'Elysée, pour présenter M. Pierre Loti à M. Président de la République.

Le lendemain jeudi 2 juin, à une heure, l'Académie procédera à l'élection d'un nouveau membre en remplacement de feu le vice-amiral Jurien de la Gravière.

Huit lettres de candidature lui ont été adressées par MM. Brunetière, Ernest Lavisse, Emile Zola, contemporain Réveillé-Parise, Robert de la Ville Hervé, Nauroy, Leroy de Kérangon et Bastier.

SIÉGES GAGNÉS

Les conservateurs poursuivent la série de leurs innocentes électorales.

Deux élections de conseillers généraux avaient lieu dimanche ; dans le canton de Mirandoux (Gers), le scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Destival, républicain. . 773 voix (Elu).
Biar, conservateur. . . 707 »

Il s'agissait de remplacer M. Biar dont l'élection avait été annulée. C'est donc un siège gagné par les républicains.

Dans le canton d'Espalion (Aveyron), M. Alfre, républicain, a été élu conseiller général par 1,706 voix, sans concurrent. C'est un siège gagné.

Voilà donc encore deux nouvelles victoires républicaines à ajouter à tant d'autres. Et, en vérité, ce sont des victoires trop faciles ! Les réactionnaires renoncent à la lutte dans un canton comme celui d'Espalion, où jusqu'à présent ils avaient obtenu la majorité, c'est que vraiment la désorganisation des forces monarchiques est complète et sans remède.

Les vieux partis ont voulu agiter le pays ; ils ont cherché à semer la haine ; ils ont fait appel aux passions les plus dangereuses, les plus honteuses ; ils ont tenté de nous ramener aux époques néfastes des guerres de religion.

Ils n'ont récolté que le mépris ; et c'était justice.

LES RÉCOMPENSES
AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Les jury des différentes sections du Salon des Champs-Elysées se sont réunis, hier matin, au Palais de l'Industrie, pour le vote des médailles.

Voici les résultats complets.

Peinture

Médailles de 1re classe

M. Deully. — *Automne dans Vallée : Orphée et la Parèse du Grand Pâre*
M. Lynch. — *Le Lacaus décoré.*

Médailles de seconde classe :

M. Bramley. — *Enterrement d'enfant.*
M. Vautier (Pierre). — *La Tyne à Newcastle et à la fête de l'esplanade des Invalides*
Truesdel. — *Le Goûter du Berger et Vaches au bord de la rivière.*
Vimont — *Bellerive du fin.*
Frédéric Humbert. — *Portrait de mon père.*
Decanis. — *Un province.*
Morlot. — *Troupeau dans les marais de la Somme.*
Bouchor. — *La Bulletée d'herbes et Aurore de mai.*
Salgano. — *L'Amour et Psyché et Portrait de M. le docteur W. de Luna.*
Quinton. — *La Sortie de la carrière.*
Rigolot. — *Après la moisson et l'Hiver.*
Scherrer. — *Chalette Corday à Caen.*

Troisièmes médailles

MM. Foreau, Thomas (Paul), Lorimer, Grivolas, Brésuit, Doutage, Lenoir (Ch.-Amable), Mme Richard, Horiunes.
MM. Lwiller, Rouby, Lobyte, Gagneaux, Walen, Jouenon Nauier, Moller, Perret Marine.
MM. Gellier, Jor ; Mme Furbaghy ; MM. Charles Bitte, Constantin Leroux, Mlle Joséphine Houssas.
MM. Calbet, Guillonnet, Brunin, Keuvasseg, Broun, Mathias.

Mentions honorables

MM. Yallon, Reynoles Stephens, Hirschfeld, Tanqui, Doyen fr. M., Orsvell Bellery-Desfontaines ; Mme Inès de Beaulond ; M. H. Biva ; Mlle Fontainn ; M. Bach ; Mlle de Schaulenaisne ; MM. Moteley, Rambund, Leigh Dirasian, Cogé, Havey, Darasse, John ; une Hamill, Claude Firmin, Halmi Schaan, A. Paris ; Mlle Fielin ; MM. Larrue, Olivié Bon, Charpentier Bailo, Assaut de Bouleyre, Thivier, Régamey ; Mme Robert ; MM. Roche, Streaton, V. Leonin, Mlle Fielin ; Mlles Olerien, Gonde-Gonzalès ; MM. Nettaton, Petit-Gérard, Charrier, Neshans, Chalas.

Sculpture

Premières médailles

MM. Barrau, Soulès, Ferd.

Deuxièmes médailles

MM. Peyrot, Vidal, Perrin, Monbur, Myalbel.

Ses médailles

MM. Thivier, Seysse, Grebet, Capellaro, Rougelet, Perdinand, Faivre, Drouot, Couvers, Loiseau Roussel, Frouch, Vermon.

Mentions honorables

MM. Billion, Lanus, Charron, Denlechin, Cégvergnes, Gascomtes, Guimbertau, Herbod Jolio, de Kerveguen-Masé, Savins, Brancoy, Dubois, E. Périgonle, Garnier Jean Xavier (gravure en médaille), Jondet, Ladru-Loisan, A. Maillard, Véry, Mlle Dumouriet, Laurent Daragon, Mony, Mlle Molin, Tonelli Dozzi, Vernaire.

Architecture

Premières médailles

MM. Cordonnier Louis, Normand Charles.

Deuxièmes médailles

MM. Chabanne, P. A. Lafargue, P. H. Hamon, Marc Gaida.

Troisièmes médailles

MM. Albert Tournier, Charles Nizet, A. Troyer, Dailly, H. Bousane, H. Loyau, N.-P. Escalier

Mentions honorables

MM. Bavière, P. Robin, Cordon, Dalnas, Desnous, Dezermaux, Girous, Guénot, Guyon, Léonin, Legouis, Lepeuzé, Mauhar, Mengeant, Paul Normand, Louis Parent, Rive, Rissop, Serpent, Pierre Simon, Trunchet, Vermas.

Gravure et lithographie

Premières médailles

M. Bolard (eau-forte).

Deuxièmes médailles

MM. Patricot (burin) ; Chanon (bois) ; Fanchon (lithographie) ; Albert Ardail (eau-forte) ; Fanchon (lithographie).

Troisièmes médailles

M. Sulpis (burin) ; Mlle Juliette Lelou (bois) ; MM. Pavran (eau-forte) ; Dillon (lithographie) ; Mignon (burin) ; Parrichon fils (bois) ; Deville (eau-forte).

Mentions honorables

Burin. — MM. Journot, Raoul Warin.
Bois. — MM. Pranzon, Froment fils, Gilardi, Abline, Hazard de Mathelin.
Eau-forte. — MM. Pélicier, Gérard, Lessons, Lafond, Rouvenat.
Lithographie. — MM. Damourette, Bertrang, Mis, Cassagne, Willette.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministres

Paris, 31 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Le général Brière de l'Isle

Le général Brière de l'Isle est maintenu dans le cadre d'activité, sans limite d'âge, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.

La question monétaire

M. Rouvier a fait connaître le sens de la réponse qu'il fera à l'interpellation de MM. de Soubeyran et Bourgeois (Jura), sur la question monétaire.

Une question de M. Dreyfus

M. Loubet a annoncé que M. Camille Dreyfus, député de la Seine, se proposait de le questionner au sujet de la gestion du bureau de bienfaisance du XIIe arrondissement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 mai 1892

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Floquet, président.

Les incidents de l'Uganda

M. le président. — La parole est à M. d'Arenberg pour une question à M. le ministre des affaires étrangères, qui l'accepte sur les incidents de l'Ouganda.

M. d'Arenberg. — Vers la fin de janvier, les missionnaires protestants dans l'Ouganda ont été chassés et leurs cultures dévastées.

Les agresseurs étaient armés de fusils à tir rapide qu'on dit avoir été fournis par les officiers de la Compagnie anglaise de l'Est-Africain.

Déjà, le lieutenant de vaisseau Jacques Mison, avait été inquiété dans son voyage, qu'il est pourtant parvenu à mener à bonne fin, grâce à une escorte sans âme, (Applaudissements unanimes).

Il n'agit de savoir si les Compagnies anglaises ont le droit de traiter ainsi nos nationaux.

M. Ribot raconte l'origine de ces faits.

La Compagnie anglaise de l'Afrique orientale a passé avec un roi indigène, un traité de protector t.

Il y a eu, dans ce pays, un conflit grave entre protestants et catholiques, conflit que l'on apprend la nouvelle de ces troubles incidents, j'ai demandé des explications à l'Angleterre.

Le gouvernement anglais a répondu qu'il attendrait le rapport officiel de ses agents avant de se prononcer.

La France lui a fait alors savoir qu'elle renfermait l'Angleterre responsable de tout ce que la Compagnie anglaise aurait fait. (Applaudissements).

Dans l'Angleterre aura à combattre ses réponses, le gouvernement français verra la conduite qu'il aura à tenir. (Applaudissements).

M. d'Arenberg remercie le ministre de ses déclarations.

L'incident est clos.

La question monétaire

L'ordre du jour appelle la discussion : 1° de l'interpellation de M. de Soubeyran sur la question monétaire ; 2° de l'interpellation de M. Bourgeois (Jura) sur la nécessité de dénoncer la convention monétaire de 1865 avec la Grèce, la Suisse, l'Italie et la Belgique.

INTERPELLATION DE M. SOUBEYRAN

M. de Soubeyran. — Lorsque la Chambre a voté les tarifs douaniers, elle ne pouvait connaître l'influence qu'aurait la question monétaire sur ces tarifs.

En 1867 a eu lieu la première conférence monétaire, qui se prononça pour une modification du système du monnaie d'or ; en 1872, le gouvernement français alarmé par la grande quantité de la frappe de la monnaie d'argent, en demanda la limitation ; en 1881 eut lieu une nouvelle conférence monétaire.

La France est le pays du monde qui possède la plus grande quantité d'argent ; si on le démonétisait l'argent n'aurait plus de valeur.

Jamais il n'a été plus important pour la France de donner à ses agents des instructions ministérielles en vue de la conférence qui va avoir lieu sur l'initiative de l'Amérique.

Il faut mettre la France à l'abri de ces sortes d'or qui peuvent une fois de plus bouleverser le marché français.

Il a réhabilitation de l'argent mettre fin à la plus grande partie des souffrances de l'industrie et du commerce.

L'orateur dépose un ordre du jour invitant le gouvernement à s'en tenir aux principaux programmes arrêtés d'un commun accord entre les Etats-Unis et la France à la conférence de 1881. (Applaudissements).

La Chambre décide que l'interpellation de M. Bourgeois sera jointe à celle de M. de Soubeyran.

M. Bourgeois (Jura) demande au gouvernement s'il est dans l'intention de dénoncer la convention monétaire qui lui lie la France avec la Grèce, la Suisse, la Belgique et l'Italie et dans le cas contraire, de dire pourquoi il ne croit pas devoir prendre cette initiative. Il ne s'agit de fixé définitivement le cours qui expirait d'ailleurs en 1893 et ne se continue plus depuis deux ans que par tacite reconduction.

M. Rouvier dit que les perturbations du change ont pour effet de rendre plus difficiles et plus onéreuses les transactions commerciales, mais les plus profondes de ces perturbations viennent non de la baisse du métal argent, mais des conditions particulières à la France qui ont abouti à faire cette baisse comme l'Espagne et la Portugal, les républiques de l'Amérique du Sud où le métal lient à une cause unique, l'excès de circulation du papier et non l'avilissement de la valeur du métal argent.

C'est à Londres qu'est le clé de la situation. Le gouvernement est disposé à donner à ses agents des instructions tendant à favoriser l'utilisation du métal argent, mais encore faut-il que ces instructions soient subordonnées à celles de l'Angleterre.

La France est la nation qui a le plus grand encaisse d'argent. Elle a d'autant plus le devoir d'être circonspecte dans la question.

Le ministre oppose aux partisans de la dénonciation un rapport fait par M. Tirard, au nom de la commission chargée d'approfondir la question monétaire et qui conclut au maintien du statu-quo même dans l'intérêt de la France. Le gouvernement est opposé à la dénonciation de la convention monétaire avec les puissances de l'Union latine. La France répondra à l'initiative des Etats-Unis tout en réservant complètement sa liberté d'action dans le présent et dans l'avenir.

Après quelques observations de MM de Soubeyran, Nivet et de Ferves, l'ordre du jour pur et simple demandé sur l'interpellation de M. de Soubeyran est adopté.

L'ordre du jour de M. Bourgeois, l'ordre du jour pur et simple sont également adoptés.

M. Armand Desprès adresse une question à M. le ministre de la justice, au sujet d'une réunion organisée par des anarchistes où l'on a fait publiquement l'éloge du vol et du crime.

M. Ricard répond qu'il a reçu aujourd'hui même le rapport du préfet de police de la Seine, qui lui mal, dans salle du Commerce, rue du Faubourg-du-Temple, par les anarchistes. Il en donne lecture à la Chambre.

Des propos comme ceux-ci ont été tenus : Ravachol a-t-il été meurtrier ? Non, il a été justicier. Ce qu'il n'a pas fait nous devons le faire. On ne sait pas seulement les coupounnés Babot et Deschamps. Il faut viser, c'est Quesnay de Beaupaire.

C'est la frégonille qui l'enlève, dont il faut se débarrasser. Vous, c'est notre droit à la vie ; nous, etc. (Bruit).

Le gouvernement fera poursuivre les auteurs de pareils propos.

L'instruction a été ouverte aujourd'hui même en vertu des articles de la loi de 1881 sur la presse, toutefois le gouvernement ne peut pas actuellement armé pour arrêter et détenir préventivement les auteurs de délits par la parole. (Très bien).

L'incident est clos.

La Chambre, voulant hâter de suite l'application de la loi le Provost de Launay fait des conditions tous lauréats du 14 juillet 1892 et la nomination des officiers ministériels, M. le Provost de Launay notre son interpellation, se réserve le de déposer à nouveau au scrutin qu'il lui convienda de le faire.

M. Bloquet. — Et la Chambre ainsi, fixera la date de discussion.

Séance levée.

La séance est levée à 5 heures 15.

LA FILLE SANS NOM

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE

— Toujours !

Mme de Saint-Béran hocha la tête.

— Ah ! les mères, dit-elle, comme elles aiment leurs enfants !

— Qui aimera-t-elles donc ! murmura Hélène avec un accent qui dit trouvaillir la vieille dame.

— Vous avez raison, dit-elle. C'est un monstre que n'ai pas connu, mais je le comprends... A bientôt !

La marquise baisa le front d'Hélène puis sortit.

Et quand elle fut dans l'escalier, elle se dit :

— Sa fille à Paris, pauvre, dans la gêne, dans la misère peut-être ! Elle a bien raison de trembler !

Restée seule, la pauvre mère tomba à genoux au pied de son lit.

— Ma fille est là ; elle est sans soutien, sans ressources ! Mon Dieu, supplie-toi, ayez pitié de nous !

XXIII

SURPRISE

Quelques jours s'étaient passés.

Le printemps éclatait dans sa splendeur juvénile.

Au Chesnay, on se serait cru dans un coin du paradis terrestre avant la faute.

Les lilas étaient en fleurs, les cytises faisaient pendre sur les allées leurs grappes d'or ; tout était vert, fleuri et joyeux.

De tous côtés les fenêtres sortaient de leurs cornes dans une explosion de sève, sous les rayons du soleil.

C'est peut-être le plus radieux moment de l'année.

A aucune époque les pelouses n'offrent aux regards des tons aussi veloutés ; les gazons et les ombrages sont d'une incomparable fraîcheur.

L'air est d'une pureté sans pareille et on se sent revivre comme dans une convalescence, au sortir d'une longue maladie.

Heureux ceux qui peuvent jouir des joies de la campagne où tout est charme et grâce, repos et plaisir des yeux.

Onze heures sonnaient à la grande horloge des communs du château.

On peut donner ce titre à la maison de Maurice Colombey.

Le Chesnay, bâti par Louis XV pour une de ses maîtresses, est une habitation de grand style.

Le conseiller venait de partir pour Paris selon son habitude de chaque matin.

Sous prétexte d'affaires ou de devoirs, c'était sa promenade habituelle.

Beaucoup de Parisiens usent de ces subterfuges pour conserver dans le mariage les avantages du célibat.

Maurice Colombey était de ceux qui ne se refusent rien.

Raide dans sa tenue, sévère en paroles pour lui-même et pour les autres, il se payait tous les plaisirs que sa grande fortune lui permettait, mais en masquant ses licences sous le couvert du secret le plus impénétrable et les dehors de l'hypocrisie la plus lugubre.

Il n'est pas le seul.

Quand on le supposait au Palais, il se glissait parfois dans un fiacre fermé vers les hauteurs de la Muromédi.

Là, dans un coquet appartement, il justifiait les prédictions de sa fille écrivant à son ami Berthe de Cambiaire et il entretenait avec une luxe modéré et des prodigalités restreintes mais convenables, une jeune et jolie fille qui répondait au nom de Clara Boisse et recueillait sans enthousiasme l'héritage de Fleurfortunée Rose Bertot.

Que Dieu lui fasse miséricorde !

Elle sortait d'un magasin du boulevard où l'on vend des cannes, des parapluies et des bibelots.

Elle avait obtenu son brevet d'institutrice, comme Rose Bertot.

Et cependant, moyennant quarante francs par mois et la table, elle était obligée de se vêtir, de s'abriter des bottines, des gants et des chapeaux, d'exercer sa profession de demoiselle de boutique et par surcroît de céder aux caprices du patron, un autre auquel il ne manque que des pieds fourchus.

Plaignons-la.

Les filles qui tombent ont en vérité la plupart du temps de fortes circonstances atténuantes à invoquer.

Clara Boisse était excusable.

Le conseiller fit sa connaissance en achetant une ombrelle de Chantilly, en la comptant lui offrant un billet de mille francs par mois.

Que d'autres se seraient laissées tenter !

Clara Boisse était une rousse, assez distinguée, grande, mince, avec de belles dents !

Elle valait mieux ; seulement le conseiller avait pas à jeter ses bankoutes par les fenêtres.

Ce n'est là qu'un détail sans intérêt pour nous.

Passons !

Comment Pierre Brécheux avait-il appris cette faiblesse de son ennemi ?

Rien simplement.

Il s'était fiaché au pas de Maurice Colombey pendant trois jours.

Quand le conseiller sortait de son hôtel de la rue Cambon, un hâre embusqué trois numéros plus loin, se mettait immédiatement à sa suite, s'arrêtant quand il cessait de marcher et roulant de nouveau quand la voiture du Maurice Colombey en faisait autant.

Le conseiller resta une après-midi deux heures rue de Miromédi.

C'est long pour une simple valse.

Pierre Brécheux l'informa.

Il n'y avait qu'une femme seule dans la maison, au troisième, et cette femme s'était Clara Boisse.

Clara, par coquetterie, s'était penchée à sa fenêtre au moment où le conseiller montait dans sa voiture.

Le conseiller leva les yeux vers le balcon du troisième.

Il se fit un imperceptible échange de signaux.

Du fiacre où il était en vedette Pierre Brécheux avait tout vu.

Il était fixé.

Le procédé est à la portée de tout le monde.

Du reste la vie de Maurice Colombey était aussi régulière que semble de fleurs.

Chaque jour, vers neuf heures du matin, quand il faisait beau, il se promenait au inantant dans son parc, ordonnait d'atteler sa voiture et en moins d'une heure trente, il accomplissait le trajet du Chesnay à la rue Cambon.

Par les matinées de printemps, la promenade est délicieuse.

Ville-d'Avray, Saint-Cloud, le Bois de Boulogne à traverser, les Champs-Elysées, formant un vert table parc, un parc sans rival.

Quel prince pourrait s'en offrir autant.

Pendant une soir jundiner travaillaient ferme, dans toute l'activité de cette saison charmante, préparant les corbeilles, ratissant les allées où on n'avait pas trouvé une feuille sèche, bêchant les parterres où pas un brin ne dépassait l'autre, faisant dans les rosiers et les lis blancs la chasse aux crioceres destructeurs et aux éétoines coroéiées d'or, leurs féroces ennemis, Maurice Colombey, roulant vers Paris, bercé mollement par le bruit sourd de ses deux carrossiers anglais.

Ah ! c'était bien le typé de l'homme heureux à ce moment.

Rien ne le gênait, rien ne le préoccupait.

L'argent abondait dans sa bourse.

Tout ce qu'un épicurien peut désirer, il le possédait.

Sa maîtresse était mieux que jolie, très élégante, bonne fille, assez spirituelle pour amuser, pas assez pour se faire craindre ; si elle le trompait, elle était trop fine pour se laisser prendre et d'une humeur d'autant plus agréable qu'elle rachetait ses trahisons par plus de grâce ; pas exigeante enfin, ce qui était aux yeux de ce bourgeois avare et millionnaire une qualité supérieure.

D'un autre côté, sa femme était une perle sans défauts.

Jamais de querelles.

Ce qu'il décidait était admirable ; c'était surtout dans sa maison que ses arrêts étaient exécutés sans plainte et sans opposition.

Il avait su établir sa domination d'une façon stable et indiscutée.

Mathilde Saint-Clair, douce, résignée, aimante et honnête — il y a plus d'honnêtes femmes à Paris qu'on ne se plaît à le dire — acceptait cette tyrannie pesante mais déguisée sous les formes les plus polies, sans récriminer et sans paraître en souffrir.

Elle avait un point commun avec la comtesse de Vitry.

Elles étaient mères toutes deux avec passion.

Seulement Mathilde Saint-Clair, c'était la mère idéale, hère de sa fille, contemplant dès qu'elle la voyait sourire, qu'elle pouvait l'embrasser ; elle concentrait toutes ses tendresses sur cette tête blonde et rêveuse. Le reste ne lui importait guère.

Elle aurait donné toutes les déclarations des amants, les courtisanneries de son entourage, les vanités de la fortune, toutes les triomphes de la coquetterie, pour un regard de son Blanche, pour un de ces entretiens cœur à cœur qu'elles avaient ensemble dans les longues heures de jeu solitaire au Chesnay.

Sa vie ! Elle était prête à se sacrifier elle-même à cette enfant aimée ; elle aurait tout donné pour elle.

Hélène de Vitray, au contraire, c'était la mère souffrante, désespérée, incapable de penser à autre chose qu'à sa fille, mais pour la pleurer, pour se plaindre, pour faire des plus menaçants, pour souffrir mille morts de sa perte et éprouver en songeant à elle les désirs insaisissaiis d'un amour sans espoir.

Elles étaient belles toutes deux, d'une beauté toute différente.

Mathilde Saint-Clair était une de ces reines de salon dévant lesquelles on s'incline, mais dont la sérénité superbe, la grâce fière et marmoréenne, imposent le respect et écartent toute idée de passion.

Quand elle tendait la main à ses invités, on aurait dit qu'elle marchait dans sa gloire ; le diadème de perles et de brillants qu'elle portait dans ses cheveux, aux grands jours, de bal ou d'opéra, allait merveilleusement à sa tête rayonnante et la complétait, pour ainsi dire.

Hélène de Vitray, blonde et blanche, avec ses magnifiques cheveux d'or, le beau type modèle admirable, ses mains aux fines attaches, ses yeux languissants fatigués par les larmes mal-pleins d'une indéfinissable douceur, sa chair palpitante et sa taille souple et forte à la fois, vibrante des pieds à la tête sous l'étreinte de la douleur à laquelle elle était condamnée depuis le drame de la Roche-Morgat, avait inspiré de nombreuses passions et elle était faite pour les susexciter et les passions emportées et violentes, comme celle de l'amiral dont le vieillard un supplice plus que celui de sa victime.

Les lettres qu'elle avait brûlées devant son mari dans une minute de calme et d'exaltation étaient toutes brûlées jusque dans la retraite où elle se renfermait.

Mais jamais une tentation n'avait troublé cette âme blessée.

Comme chez Mathilde Saint-Clair, toutes ses pensées se concentraient sur elle, mais sur sa fille absente, perdue et amèrement pleurée.

Maurice Colombey lui même avait tenté un effort de son côté, mais discrètement, en réfleurant la question d'une main délicate, et il avait compris dès les premiers mots qu'il était inutile d'insister.

Rebuté par la comtesse, il ne manquait pas de compensations.

Dieu merci, tout lui sourait.

Il y avait bien une ombre à son tableau, mais si légère !

C'était ce blanc-pâre qui s'obstinait ; ce vieux banquier teanse qui ne lâchait pas ses millions et méditait une manœuvre grâce laquelle à réaliser les espérances qu'un gendre est en droit de mettre en ligne de compte dans un contrat comme celui du conseiller avec Mlle Saint-Clair.

Au surplus, il avait le moyen d'attendre.

(*A suivre*) CHARLES MÉROUVEL